Maintien des services postaux-Loi

avec un projet de loi qui vient interférer carrément avec une grève qui est légale, une grève qui est exercée parfaitement suivant les règles. Et des mesures comme celles qui sont devant nous—une loi spéciale—qui semblent contrevenir totalement aux principes qui sont énoncés par le gouvernement, en particulier par le premier ministre qui aime bien cela se vanter en d'autres temps, il ne ferait pas cela maintenant à la Chambre des communes, mais qui aime bien se vanter d'être en faveur des travailleurs et des négociations collectives.

Il n'y a pas si longtemps le premier ministre, le 29 juillet, écrivait une lettre à M^{me} Shirley Carr, la présidente du Conseil du travail du Canada dans laquelle il disait rien de moins que ce que je vais citer. La lettre était en anglais. Je change donc pour la langue de Shakespeare:

[Traduction]

«Le mécanisme des conventions collectives a prouvé à nouveau qu'il peut amener les employeurs et les agents négociateurs à résoudre même les conflits les plus difficiles sans ingérence du gouvernement». Je voudrais bien que le premier ministre (M. Mulroney) revienne répéter aujourd'hui cette phrase à la Chambre. Toutefois, je sais qu'il est occupé et c'est pourquoi j'ai offert de prendre la parole à sa place pour rappeler aux Canadiens ce qu'il dit pendant qu'il fait déjà campagne pour les prochaines élections. Je ne prétends pas qu'il ait tort de commencer tôt la campagne.

Je me permets de citer encore le premier ministre au sujet du règlement des différends patronaux-syndicaux. Voici: «De tels règlements valent beaucoup mieux que tout ce qui pourrait être imposé par le biais d'une mesure législative». C'est ce que j'ai dit tantôt et pourtant, je me suis fait chahuter par mes collègues d'en face. Je ne sais pas s'ils vont chahuter leur propre chef, mais je répétais exactement ce à quoi songeait le premier ministre lorsqu'il a dit cela. Toutefois, le premier ministre et le gouvernement ont la mauvaise habitude de dire une chose pour plaire à certaines personnes, puis de faire exactement le contraire le lendemain, probablement pour plaire à un autre groupe de personnes.

[Français]

Monsieur le Président, c'est le gouvernement qui a causé cette grève et, aussi surprenant que cela puisse sembler à certains Canadiens qui m'entendent, je vais vous expliquer pourquoi. C'est le gouvernement qui, par la bouche de son ministre des Finances (M. Wilson), lors du dernier Budget a imposé une camisole de force budgétaire à la Société canadienne des postes. Aussi, nous ne pouvons pas aujourd'hui, en toute honnêteté, attaquer la Société canadienne des potes et ses négociateurs qui font de leur mieux, mais qui font de leur mieux avec les moyens qu'ils ont à leur disposition.

Le plan du ministre des Finances de forcer la Société canadienne des postes à boucler son budget d'ici au printemps prochain est un plan qui est très difficile à réaliser et que la Société canadienne des postes ne peut pas réaliser autrement qu'en coupant, coupant, coupant. En franchisant, en privatisant, en mettant la hache dans la sécurité d'emploi des travailleurs et des travailleuses des postes, et c'est ce à quoi en est réduite la Société canadienne des postes et le gouvernement

doit en porter la responsabilité, parce que c'est le gouvernement qui leur a attaché les mains derrière le dos par ses exigences financières. C'est pourquoi je dis que ce gouvernement a causé la grève.

Ce gouvernement cause la grève par son plan de privatisation des services postaux auquel, bien sûr, s'opposent les travailleurs et les travailleuses qui y voient là une menace certaine à leur sécurité d'emploi. Personne n'aime perdre son job, personne n'aime approuver d'avance des plans qui offrent la probabilité qu'on perde son emploi. Aussi les travailleurs et les travailleuses des postes se défendent, ils sont à leur corps défendant.

Aussi je regardais par exemple notre ami Bill Kelly, le sousministre. Tantôt le ministre du Travail (M. Cadieux) faisait état d'un certain rapport qui lui a été fait par M. Bill Kelly qui a été envoyé auprès des parties pour examiner ce qui se passait, mais pas pour faire un travail de médiation, même si nous l'avons demandé, le ministre a refusé de nommer un médiateur.

Nous posions la question il y a quelque temps à la Chambre des communes: Que fait M. Kelly? Est-il un messager? Est-il un observateur? Est-il un preneur de notes?

Le ministre me répondait: «Le député n'a pas lu mon communiqué, qui a été publié ce matin et c'est tout écrit làdedans». J'avais lu le communiqué, mais l'ennui, c'est que dans le communiqué on ne venait pas à bout de déterminer ce que M. Bill Kelly, le sous-ministre du Travail y faisait là.

Une chose qu'on avait comprise en lisant le communiqué, c'est que M. Bill Kelly n'était pas là en sa qualité de médiateur. Et c'est là la grande erreur du gouvernement.

• (1050)

[Traduction]

Je voudrais ajouter que le gouvernement envoie le mauvais signal en présentant ce projet de loi de retour au travail. Les Postes canadiennes étaient déjà à court d'argent à la suite des décisions prises par le Cabinet et le ministre des Finances (M. Wilson). On leur dit maintenant clairement qu'elles n'ont pas à négocier, car on va adopter ce projet de loi de retour au travail. Les employés devront reprendre leur travail et s'acquitter de leurs fonctions. Pour quelles raisons les hauts fonctionnaires des Postes canadiennes commenceraient-ils alors à céder sur plusieurs questions à la table des négociations? Ils n'ont pas à le faire. Le message est très clair.

[Français]

Pourquoi le projet de loi C-86, monsieur le Président? Le ministre prétend que c'est pour mettre fin à une grève, laquelle chambardait la distribution du courrier, alors que ce n'est même pas vrai: le courrier est distribué. Alors il y a certainement une raison sous-jacente, il y a certainement anguille sous roche. Et moi je vais vous dire deux raisons possibles pour lesquelles le gouvernement amène ce projet de loi matraque.

Je pense, tout d'abord, que nous sommes en présence d'un gouvernement dont la popularité glisse constamment, comme nous l'indiquent les enquêtes d'opinions et qui doit, dans ses réunions secrètes, dans ses réunions de stratégies, tenter de trouver des méthodes pour redorer son image. Une bonne façon, quand on est un gouvernement conservateur, une bonne attitude d'extrême-droite, c'est de dire: On va avoir l'air tough